

## Développement durable : la ville de Cergy agit !



Lors du Conseil municipal du 2 février 2023, le rapport développement durable 2022 de la ville de Cergy a été adopté.

Ce rapport présente les **33 actions emblématiques réalisées en 2022**, le **bilan des 54 actions annoncées pour 2021 et 2022**, la liste des **10 actions à poursuivre en 2023** et les **20 nouvelles actions à engager en 2023** en lien avec le développement durable.

Obligation légale pour toutes les collectivités territoriales et EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants (loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010), le rapport développement durable dresse un bilan annuel des actions réalisées dans ce domaine. Il souligne par ailleurs des points d'amélioration, interroge et ouvre des perspectives.

Emploi, cadre de vie, lien social, énergies renouvelables, biodiversité, égalité femmes-hommes, mobilités actives, solidarités, aide aux plus démunis... Les actions déployées à Cergy illustrent **la volonté de la municipalité d'agir en faveur du développement durable et de la transition écologique et énergétique** dans tous ses domaines de compétences.



*77 % des actions annoncées pour 2021 et 2022 sont à l'œuvre ou déjà réalisées. C'est le signe que, malgré les difficultés budgétaires qui touchent toutes les collectivités, l'action publique en matière de développement durable et de transition écologique est, plus que jamais, d'actualité à Cergy.*

### **Jean-Paul JEANDON**

Maire de Cergy

Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

## Zoom sur 5 actions réalisées en 2022 à Cergy

- **1 repas local sur trois** dans l'année pour les accueils de loisirs, soit près de 80 000 repas annuels (voir action 26, p.47)
- **34 km** de pistes cyclables sécurisées à Cergy (voir action 5, p.18-19)
- **150 arbres et 300 arbustes** plantés par le service espaces verts de la ville de Cergy (voir action 8, p.24)
- **1ère commune de l'agglomération** à expérimenter l'éco-pâturage hivernal (voir action 9, p.26)
- **3 pand@** (point d'accompagnement numérique aux

démarches administratives) ouverts dans trois maisons de quartier afin de réduire la fracture numérique (voir action 19, p.38)

**Découvrir toutes les actions réalisées en 2022**

## **Zoom sur 5 actions à engager en 2023**

- Suivre et établir le bilan des mesures du plan de sobriété de la ville.
- Présenter et adopter un scénario d'investissement sur le patrimoine bâti de la ville sur 10 ans.
- Déployer des stationnements vélos sur la voirie et dans les bâtiments communaux.
- Poursuivre le déploiement de la mise en place du tri sélectif dans les équipements de la ville (crèches et écoles).
- Former les agents municipaux aux usages numériques de base et à l'accompagnement des usagers à devenir autonomes.

**Découvrir toutes les actions à engager en 2023  
(p.58)**

**Consulter le rapport développement durable 2022  
de la ville de Cergy**

**Pour en savoir plus sur le développement durable et  
la transition écologique et énergétique à Cergy :**  
[www.cergy.fr/tee](http://www.cergy.fr/tee)

**Contact presse :**  
Nicolas NOWACZYK  
Directeur de la participation  
citoyenne  
et de la communication  
Ville de Cergy  
Tél : 06 88 66 88 58  
Email : [nicolas.nowaczyk@cergy.fr](mailto:nicolas.nowaczyk@cergy.fr)

